



LE PETIT PHILOSOPHE

de la
nature[®]

ISSN
C756-0265

N° 116
Mai 1994
le numéro : 12 F



Jean DUBUIS remercie tous les amis qui lui ont envoyé des vœux ... et des cadeaux.

SOMMAIRE

- 1 Le Billet de Jean
- 2 Les fondants
- 3 Les neufs preux d'Anjony
- 6 Confection bain-marie
- 7 Feu de Saint-Jean
- 9 Génies Planétaires
- 10 Positions Planétaires

L'ASPECT INITIATIQUE DU REVE

Comment utiliser le rêve, porte ouverte sur l'inconscient, pour progresser sur notre chemin initiatique.

Extraits de la conférence donnée à Metz le 19 novembre 1993.

Ce soir, je vais vous entretenir d'un sujet que j'ai moi-même proposé, car je crois que le rêve joue un rôle très important pour notre devenir. Je vous parlerai un peu de mes propres expériences dans ce domaine, des rêves sur lesquels je travaille et dont je tire des enseignements.

Dans l'association Les Philosophes de la Nature que j'ai fondée il y a plus de 10 ans, nous proposons une méthode expérimentale, c'est à dire que nous ne nous fions ni à des maîtres, ni à des gourous, ni à des dogmes, mais nous nous efforçons de tout subordonner à l'expérience.

Lorsque l'on avance sur le chemin initiatique, le rêve indique souvent un début d'éveil intérieur. Si l'on se donne du mal pour travailler à cet éveil intérieur, mais que l'on n'exploite pas le rêve, une grande partie de ce travail risque d'être perdue.

Cet exposé sera essentiellement théorique. Je vais essayer de vous donner les éléments qui résultent de nos expériences.

Mais je n'expliquerai pas les méthodes pour provoquer, contrôler, maîtriser le rêve qui sont le sujet du stage de mise en pratique de

(Suite page 3)

demain. Je pense que la méthode de Serge Villaverde est excellente parce qu'elle laisse sa liberté à tout le monde et permet peu à peu de maîtriser le problème du rêve, de le développer et d'en tirer tous les fruits que l'on est en droit d'en attendre.

C'est pourquoi je crois que cet enseignement est une bonne chose, quelle que soit la voie que l'on suive.

Le rêve est en effet un appel du Moi intérieur et il faut essayer d'en tenir compte, le développer, ne pas le rejeter. Mais cela pose certains problèmes et je vais tenter de vous expliquer ce qu'est la réalité du rêve, car venant de notre monde intérieur, il n'a pas tout à fait la même logique ni les mêmes caractéristiques que

celles du monde dans lequel nous vivons, ce qui les fait parfois paraître incohérents. Ce sont des problèmes à éclaircir pour que vous puissiez tirer le meilleur parti de vos rêves.

... à suivre (*)

JEAN DUBUIS

Transcription des cassettes par Michel GUYOT, Marie-Pierre POULHIN, et saisie par Lucile GERBAUT.

(*) Aspect initiatique du rêve, suites :

N° 117 - Les éléments,

N° 118 - Les formes-pensées,

N° 119 - Les contacts.

LES FONDANTS

Les fondants sont des produits qui, ajoutés à un lit de fusion, provoquent une séparation prompte et aussi complète que possible de la gangue ou des impuretés diverses qui accompagnent les minéraux et métaux natifs. On cherche à provoquer grâce à eux la formation de composés facilement fusibles. Ils varient avec la nature des minerais ou métaux.

Les meilleurs sont généralement des sels alcalins à faible point de fusion.

Si l'on consulte le Tableau des Produits Chimiques⁽¹⁾, on constate que les **sels de sodium** les plus facilement fusibles sont : le tartrate double de sodium et potassium ou sel de Seignette (75°C), mais surtout le borate ou borax (60°C) et le carbonate ou "cristaux" (33°C). Ces deux derniers sels sont très souvent utilisés dans l'industrie.

Dans le cas qui nous intéresse, c'est à dire la transformation du minerai de stibine en régule, deux problèmes se posent : le borate est inutilisable pour des raisons qui ont été exposées par ailleurs, et il est en outre nécessaire de procéder à une réduction, généralement par le fer qui a de plus l'avantage de transférer son magnétisme.

Les Anciens connaissaient ces propriétés puisque le Ciel des Philosophes (correspondance n° 78) propose, pour la préparation du régule martial, un procédé et des proportions qui ont été utilisés avec le four électrique, pratiquement sans modifications.

Préparer le mélange suivant :

- 100g de stibine débarrassée de sa gangue ou 110g de stibine à 85-90% de pureté (purifiée par flottation).
- 50g de limaille de fer.
- 50g de carbonate de potassium et 50g de sel de mer pulvérisé, soigneusement mélangés au préalable.

Ces deux sels vont former du carbonate de sodium, fondant alcalin, mais apporter également les supports de la vie végétale et de la vie animale.

Le mélange est versé par cuillerées dans le creuset qui doit être porté au rouge. Il se forme un mélange vitreux qui doit être parfaitement liquide avant d'être versé dans la lingotière.

La quantité de régule martial obtenue a été de 45 à 50g, soit un rendement d'environ 65%, mais le produit obtenu est très pur. Souvent sous la forme d'un monocristal étoilé, il ne nécessite pas de purification ultérieure. Par ailleurs le creuset reste propre.

Il peut arriver que des traces de régule restent incluses dans les scories. Les faire fondre avec un peu de nitrate de potassium pour récupérer le métal.

D'autres procédés à base de charbon ont été préconisés pour la réduction de la stibine, en général avec le carbonate de sodium et pour des minerais pauvres. Ils présentent en particulier l'inconvénient de produire de l'oxyde de carbone toxique.

LUCILE GERBAUT.

(1) Tableau des Produits Chimiques disponible au secrétariat moyennant 40 francs.

LES NEUF PREUX D'ANJONY

Si quelque jour, vous vous rendez dans l'Auvergne profonde, celle du Cantal, ne manquez pas de parcourir la vallée de la Doire. A dix kilomètre d'Aurillac, vous la découvrirez, verte et boisée. Son ressaut occidental forme une espèce de balcon où, parmi les fleurs, s'allonge le petit village de Tournemire. Par un effet de contraste saisissant, à l'extrémité du promontoire s'élève un haut donjon carré flanqué de quatre tourelles, le tout en parfait état de conservation. C'est le château d'Anjony. Cette forteresse rébarbative fut construite sur le modèle du château de Vincennes avec la permission expresse du Roi Charles VII, pour services rendus à la couronne. A la voir aussi haute et nue, on ne se doute guère qu'elle recèle un trésor unique en son genre. En effet, dans la salle haute se déploie une série d'ineestimables fresques, neuf panneaux dont chacun présente la figure équestre d'un Preux.. Il s'agit donc d'un ensemble complet. Car si les Neuf Preux furent le plus souvent représentés sur des suites de tapisseries, la plupart d'entre elles se trouvèrent, au fil des temps, dispersées au hasard des collections.

Avant de nous attarder en cette salle des Preux, il nous faut relater l'histoire exemplaire de la famille d'Anjony dont les descendants, les Léotoing d'Anjony, occupent encore le château ancestral.

Exemplaire est le terme qui convient. Le village était en effet le fief de l'antique famille des Tournemire qui faisait remonter ses origines aux Carolingiens et qui vivait là sur ses terres. Or, la fortune des Tournemire s'effritait, son château se délabrait, alors que dans le même temps, à Aurillac, montait l'étoile d'une famille Dan Johanni - "Monsieur Jean" dans la langue du pays d'Oc - une famille qui faisait partie de l'aristocratie des affaires, laquelle dirigeait le monde économique. Les Dan Johanni s'étaient enrichis dans le commerce des pelleteries. Ils profitèrent de la présence à Aurillac du Commissaire du Roi pour faire hommage de leurs biens au Roi de France comme à leur suzerain immédiat. Du fait de la guerre avec l'Angleterre, l'appui matériel des bourgeois des villes était le bienvenu auprès de la monarchie française, qui avait coutume de le récompenser par l'octroi de titres de noblesse. En 1345, déjà "l'aveu" ou hommage, prononcé à genoux avec serment de fidélité en signe de vassalité, avait été fait par un Dan Johanni à son suzerain Bertrand de Tournemire, pour la dernière fois. Plus riche, donc plus puissant que son seigneur, le sire Dan Johanni est devenu d'ANJONY, le nom s'étant contracté et le Dan qui le précédait se réduisant à une particule. Pierre d'ANJONY achète au sire de TOURNEMIRE le quart de son domaine, devenant

aussi co-seigneur. Mais à la suite du mariage de Bernard d'ANJONY et de Marguerite de TOURNEMIRE, s'élevèrent des contestations de préséance et d'héritage que, vers 1435, la construction du majestueux château d'ANJONY, à un jet de flèches du donjon plutôt éboulé des TOURNEMIRE, ne fit qu'envenimer, les TOURNEMIRE voyant là un défi inexpiable de la part de ceux qu'ils décoraient de l'injure : les "vilains" (roturiers) pelletiers d'Aurillac ! Il s'ensuivit un conflit qui devait prendre des allures de vendetta et se prolonger deux cents ans durant. Après quoi les deux clans, sans doute las de s'égorger et de se piéger tant par les armes de la guerre que par celles de la procédure, eurent la sagesse de recourir à la formule d'un ultime mariage entre les parties. Ainsi un mariage fut à l'origine du conflit, un autre mariage y mit le point final. Il faut dire qu'à l'issue de cette joute deux fois séculaire, la famille de TOURNEMIRE était exsangue et moribonde. A l'heure actuelle, de son château il ne subsiste qu'un monceau de ruines. Tandis qu'à l'inverse, la famille d'ANJONY, plus évolutive, plus coopérante avec le pouvoir royal, est toujours vivante, et le château témoigne de sa robustesse et de sa pérennité.

D'abord consuls d'Aurillac, les ANJONY firent une ascension progressive qui les amena à la noblesse d'offices, puis à la seigneurie foncière par achat de terres, par service à l'armée, et aussi par mariages. C'est l'un d'entre eux qui aboutit à la conception des fresques des Neuf Preux qui, à leur manière, en représentent la consécration. Ce mariage, particulièrement éclatant et quasi inespéré pour le jeune baron d'ANJONY, eut lieu un peu avant 1560. Il unissait Michel d'ANJONY et Germaine de Foix - mariage d'inclination paraît-il, fait assez rare pour qu'on l'indique. La Maison de Foix d'Auvergne était alliée à la Cour de France (la mère de Catherine de Médicis était née "de la Tour d'Auvergne"), ce mariage apportait à la Maison d'ANJONY une notoriété qui lui ouvrait l'accès aux fonctions les plus hautes. Pour la petite histoire, notons que Germaine de Foix comptait, parmi ses aïeules, la grande Esclarmonde de Foix, née en 1155, qui fut la protectrice des Cathares et qui, sur la fin de sa vie, devint elle-même une Parfaite cathare. Elle fut l'inspiratrice de la reconstruction de la forteresse de Montségur.

C'est entre 1570 et 1580 que Michel d'ANJONY fait exécuter la suite des fresques qui nous intéressent. Le thème des Neuf Preux est alors classique, il jouit de la faveur de la caste noble en un temps où la valeur personnelle était fort prisee, mais aussi où la mémoire

collective se voulait le conservatoire fidèle des grandes figures héroïques, que l'éloignement dans le temps élevait au rang de modèles. Les Preux étaient représentés par trois triades:

- trois héros de l'Ancien Testament, - Josué, Judas Macchabée, et David

- trois Preux de l'Antiquité classique: Hector, Alexandre et César

- enfin trois héros de la geste occidentale: Arthur, Charlemagne, et Godefroy de Bouillon.

Plus tard leur fut adjoint un dixième Preux : Bertrand du Guesclin.

Tout cela n'est pas sans rappeler le jeu de Tarot où circulent rois, cavaliers, valets, sans oublier les reines. De même dans l'imaginaire médiéval, il allait de bonne courtoisie de créer une cour de Neuf Preuses issues de l'Antiquité légendaire. Nommons-les pour mémoire : Hippolyte, reine des Amazones, Sémiramis, reine illustre, Lampéto, reine guerrière tout comme Thamyris, puis encore Penthésilée, Delphile, Sinopé, Teuca, Mélanyppe, auxquelles, pour faire bonne mesure, on ajouta Jeanne d'Arc, dixième Preuse. Preux et Preuses ont figuré sur les lames de Tarot en tant que Rois et Reines. Il est émouvant d'en retrouver quelques exemplaires dans une salle de la Maison Lallemand à Bourges, demeure alchimique s'il en fut !

Apparus entre le XIV^{ème} et le XVI^{ème} siècle, ces mélanges d'allégories pseudo-historiques, à la fois chrétiennes et mythologiques, peuvent à présent présenter un aspect quelque peu hétéroclite. Ils n'en sont pas moins l'expression figurée d'un savoir secret lisible pour les seuls initiés. L'ensemble de ces signes a été nommé: le grimoire (de gramma, la lettre). Vers la fin de cette période, on assiste à une mutation curieuse, qui évolue du merveilleux médiéval vers un complexe de symbolique initiatique d'origine italienne. Ceci sous l'influence de l'Académie néoplatonicienne de Florence, philosophiquement orientée par Marcile FICIN, sous la haute protection de Laurent de Médicis.

On sait comment les Lombards affluèrent en France à la suite de Catherine de Médicis. Il y a un peu plus d'un siècle, un érudit, Grasset d'Orcet a publié dans "La Revue britannique", des études sur cette société brillante et policée ! Ses membres éminents étaient affiliés à une loge secrète appelée "Les Ménéstrels de Murcie".

Pourquoi les Ménéstrels ?

Parce qu'à l'origine, les ménestrels itinérants étaient exposés à toutes sortes de dangers, comme par exemple une rencontre avec des brigands de grands chemins, sous le couvert de forêts aussi profondes qu'étendues. Ils avaient créé cette fraternité, avec ses mots de passe et ses relais connus d'eux seuls.

Pourquoi les Ménéstrels de Murcie ?

Parce que la loge-mère se trouvait en Espagne. Cette compagnie avait perduré jusqu'à la Renaissance italienne. Alors qu'en France existait déjà, et de très longue date puisqu'elle prétendait remonter aux Gaulois, une société secrète qui se réclamait, elle, des "Ménéstrels du Morvan". Entre les "Murcie", arrivés en nombre derrière Catherine, et les "Morvan" autochtones fortement implantés dans le Massif

Central, il y eut lutte d'influence sur fond d'intrigues secrètes : les "Murcie" descendants des Guelfes, étaient catholiques et dévoués à la papauté, tandis que les "Morvan", encore désignés sous le nom de "fendeurs" ou "bons cousins", se nommaient entre eux "les hommes du chêne". Nous les connaissons sous le nom de "carbonari" parce que certains d'entre eux étaient passés en Italie à la suite de Charles VIII.

Ces "Morvan" donc, prétendaient avoir hérité de la science des druides. En politique, ils se réclamaient du courant gibelin et s'appuyaient sur le pouvoir séculier. Cette dualité, qui prit parfois un tour féroce, était illustrée au sommet par deux femmes: la Reine, Catherine de Médicis, affiliée aux "Murcie", tandis que Diane de Poitiers, la maîtresse du Roi

Henri II, en tenait pour les "Morvan". Ouvrons ici une rapide parenthèse pour signaler qu'un peu plus tard vers 1610, parut un roman-fleuve, "L'Astrée", d'Honoré d'Urfé, roman qui met en scène, dans un cadre particulièrement agreste et boisé, le Forez, un cénacle de sages Druides. "L'Astrée" est une oeuvre cryptée, c'est à dire qu'elle dissimule un enseignement initiatique destinée à faire contrepoids au "Songe de Poliphile" de Francesco Colonna qui vers 1560 fut traduit par ordre de Catherine de Médicis. "L'Astrée" porte incontestablement les couleurs de "Morvan".

Nous pénétrons enfin dans la salle des Preux. Nous y sommes accueillis par les portraits en pied du maître et de la maîtresse des lieux, peints à fresque de part et d'autre de la cheminée. Lui, Michel d'ANJONY, large de carrure, brun de barbe et de cheveux sous le haut



Michel d'Anjony

feutre à bord étroits, est fièrement campé, une main sur la hanche, sous une ample pèlerine noire bordée de fourrure. Robustesse, dignité, conscience de son rang, tel se présente l'époux de Germaine de FOIX.

Elle, de l'autre côté de la cheminée, se dresse en tenue de parade dans sa grande robe cloche au corsage ajusté. Sur sa poitrine, une guimpe de dentelle où s'enroule le double tour d'un somptueux collier. Le cou, engoncé dans une haute collerette tuyautée, porte un visage aux traits fins et volontaires. De part et d'autre, même attitude hiératique. Ils ont encore quelque chose en commun : le port des gants, non enfilés mais ostensiblement tenus, lui à la poignée de son épée, elle, contre les larges plis de sa robe. Or en ces temps dominés par le symbole, les gants revêtent une signification spécifique. Dans le cadre qui nous occupe, ils proposent, ces gants, un sens double. D'abord selon le code d'assonance en vigueur, le gant, c'est le gain. Ce qui peut certes nous étonner, mais souvenons-nous que notre intellect analytique a quelque peu oblitéré en nous le sens de l'ouïe. (Descartes naîtra un quart de siècle plus tard) !...

Donc en prononçant "le gant", on peut entendre "le gain". Et le gain, en langage courtois, c'est la Bonne Fortune. De fait, l'heureux mariage de Michel et de Germaine constitua bien, pour la Maison d'ANJONY, la Bonne Fortune par excellence. Dans la mythologie romaine, Vénus était confondue avec la déesse Fortuna qu'on représentait debout sur un globe, les bras écartés pour conserver l'équilibre. Aussi ne sommes-nous pas surpris de découvrir, sur le bandeau de la cheminée, une peinture de Mars, dieu des batailles, aux côtés de Vénus, déesse de l'Amour ... répondants mythologiques respectivement de l'époux et de l'épouse.

La seconde signification du gant serait politique. En effet, les Ménestrels du Morvan s'étaient jadis placés sous la protection de Morvane, ou Morgane, la soeur du prophète Merlin - celle que sous l'alibi de la Vierge Marie, les Compagnons plaçaient debout au portail nord des églises-.

D'après Grasset d'Orcet, "...c'est sous son patronage qu'elle servit de signe de ralliement aux corporations seigneuriales" ...Morgane, ou encore Gandolaine, avait pour signe distinctif les gants, ces gants aux doigts écartés que nos deux époux serrent contre eux comme ils eussent serré les mains premières tendues d'une compagnie nombreuse. Ceci peut nous donner à entendre la raison du choix qui les orienta vers la figuration des Preux : un thème médiéval d'origine

française puisqu'il fut pour la première fois représenté au donjon de Coucy. Alors que les tenants de "Murcie" illustraient plus volontiers leurs demeures avec des épisodes empruntés aux mythologies gréco-latines. Il est vrai qu'avant son mariage, Germaine de FOIX avait pu admirer une magnifique suite de tapisseries des Preux, au château de Madic dans le Cantal.

Mais à Anjony, ces illustres personnages laissent voir, soit dans leur tenue, soit dans les détails qui les accompagnent, des particularités telles qu'elles ne peuvent être que les apostrophes d'un message codé. L'attention est éveillée par la frise inférieure qui court au bas des fresques. Elle présente nombre de bucranes et de baphomets - double symbole, comme on sait, du "sujet des sages". Nous pouvons avancer que le message en son entier est porteur d'un contenu alchimique, chacun des Neuf Preux révélant une station du processus philosophal.



Germaine de Foix

Cette évocation d'une sagesse cryptée n'a pu intervenir et se proposer dans la salle haute du château, que parce que les deux époux, ou l'un des deux, en possédaient la clé. Ce privilège aurait bien pu appartenir à Germaine de FOIX. Alors que les ANJONY, venus de Cahors, allaient à leurs affaires d'un comptoir à l'autre et d'une ville à l'autre, la jeune femme était une Auvergnate de souche. Elle avait grandi sur les bords de l'Allagnon, face aux paysages lunaires du Massif du Cézallier, dont une particularité réside dans le fait qu'il est bordé, à l'est, par un arc de cercle riche en sites métallifères. La puissante forteresse de cette famille -

le père, Louis de Mardogne, Moissac-le-Châtel et autres lieux - comptait dans son voisinage immédiat les mines d'Auziac et d'Espérolles, riches en stibine. La blende et la galène étaient à Joussac, à deux pas du château, à Bonnac-sur-Arcueil le bismuth et la pyrite.

Non loin de là, Massiac est situé tout auprès de l'importante mine d'Ouches, où l'exploitation de l'antimoine s'est poursuivie jusqu'en 1971. On ne peut encore en franchir les limites sans être baptisé "par le sang du dragon" - entendons que le chemin d'accès propose un borbier d'une liqueur ferrugineuse -. Cette mine conserve des bâtiments étendus quoique vétustes, avec des substructures pour la plupart noyées. Si nous remontons l'arc minier vers le nord, nous découvrons, près d'Auriac-l'Eglise, les mines du Bouchet, de Rioul, de Chadeire, de Conche-Bas, de Fournial, de Molompize. Le nord de l'arc nous livre les noms d'Anzat-le-Luguet et de Leyvaux - cette

dernière mine noyée, comme la plupart, au fond de son ravin.

Il faut dire encore que Louis de Mardogne possédait, sur l'arc ouest du Cézallier, près de Bort-les-organes, la seigneurie de Lanobre dont les mines fournissaient du plomb et de l'argent. La famille de FOIX avait ainsi à sa disposition les métaux et les minerais nécessaires à l'élaboration de l'oeuvre, ces éléments de base activement recherchés grâce non à la baguette des sourciers, mais à la verge d'acier des détecteurs de filons, comme nous les montrent les gravures du temps.

Il est probable que les membres de cette famille se transmettaient les arcanes de la transmutation, savoir précieusement inclus dans le patrimoine ancestral au même titre que la science des armoiries. L'alchimie était considérée comme l'art noble par excellence, certains écrits nous ont conservé la mention de gentilshommes oeuvrant au fourneau, l'épée au

côté... Dans cette perspective, la salle haute d'Anjony, loin de présenter une sorte de bande dessinée héroïque devant quoi s'aviveraient des nostalgies, constituait un parcours initiatique dont chaque étape était placée sous la tutelle d'une des plus illustres figures de la bravoure, et dont chaque geste était le signifié d'une épreuve franchie. L'Art royal comme le combat des Preux ! Elle devenait, cette salle, un lieu sacré, un temple où les affiliés du "Morvan" pouvaient se rencontrer et, comme on le dit aujourd'hui, se "ressourcer" en vue d'un avenir "rédempté" puisque le monde entier y compris la chose politique, pouvait y trouver sa part.

(1) Grasset d'Orcet : "MATERIAUX CRYPTOGRAPHIQUES".
Tome Second p. 91 à 124. Recueillis et assemblés par B. ALLIEU
et A. BARTHELEMY.

A suivre ...

RENEE CAMOU



TRUC POUR LE LABO

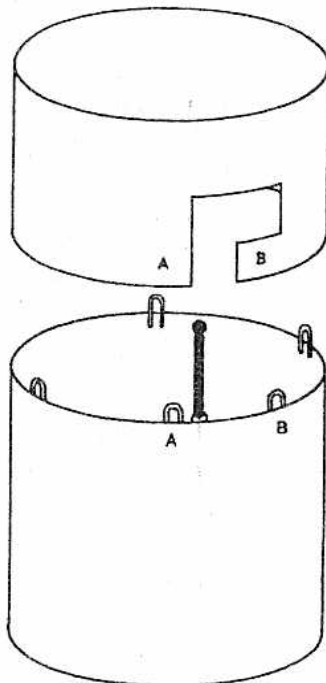
Confection d'un bain-marie.

Le bain-marie est un ustensile dont la nécessité apparaît vite. Compte-tenu du prix des appareils de laboratoire, nous en ferons un, avec deux boîtes de conserves de grand modèle, soit une boîte de Ø 15 cm, hauteur 13 cm, et une boîte de Ø 15 cm, hauteur 15 cm. Ces boîtes ont été obtenues vides chez un pâtissier.

La petite boîte sera le réverbère. On découpe une ouverture (dessin), en vue de laisser le passage de la sortie de ballon et de façon à pouvoir lire le thermomètre glissé dans un tube de cuivre soudé dans la boîte inférieure, bain-marie proprement-dit.

Le fond de la grosse boîte, en retrait par suite de l'emboutissage, sera comblé de soudure plomb-étain, de façon à aligner le fond avec le bord, sinon le fond ne portera pas sur la plaque électrique. Le projet prévoyait la soudure d'un disque de cuivre de 2

mm d'épaisseur, ce qui n'a pas été fait, apparemment sans inconvénient, car la puissance de chauffe est faible, 150 V en position 1 du commutateur.



Sur le pourtour du bain-marie, à l'intérieur on soude des épingles, en cuivre ou fer, notamment au points A et B, afin de tenir le réverbère, dont l'ouverture affaiblit le maintien naturel.

En finition, on enroule une première couche de moquette, sur les deux boîtes, on colle. Puis on enroule une seconde couche, collée avec des mastic réfractaires. Le bain-marie est rempli d'huile de pépins de raisins (ou silicone). Compte-tenu du danger de brûlures, il convient de réaliser en bois ou en métal une structure qui évitera le renversement de l'appareil.

JEAN PAGOT

Bon Anniversaire

Oyez, oyez.

Gentes dames et damoiselles,
gentils seigneurs et jouvenceaux,
gens des villes et des châteaux,

Oyez, oyez.

Sachent tous présents, et à venir,
que ce mois d'avril de l'an mille neuf cent quatre
vingt quatorze après notre Seigneur Jésus-Christ,
Jean, par la grâce de dieu, voit la naissance de
son nouveau printemps, ainsi, avons souhaité et
souhaitons au dit Jean, anniversaire heureux.

Sachent tous présents et à venir qu'en notre cœur
le dit Jean garde place et souvenirs, afin que par
le temps, nous retrouvions du buis céans, verdure
d'amour et de fécondité, verdure de mort et
d'immortalité.

Oyez, Oyez.

Souhaitons bon printemps à Jean tout simplement.

Florent.

ERRATUM

Notre Ami Jean Gautier nous fait parvenir cet Erratum concernant l'article sur "La régulation des fours électriques" paru dans "Le Petit Philosophe n° 115".

"La définition du Watt est doublement fausse, il fallait écrire : Unité de puissance, à peu près le déplacement vertical de 0,1 kg (n.d.l.r. poids) sur 1 mètre en 1 seconde.

D'autre part, il aurait peut être été bon de rajouter qu'en pratique, pour tous nos appareils qui fonctionnent sur le secteur E.D.F., c'est à dire à tension constante, la puissance est proportionnelle à l'intensité qui traverse nos appareils. C'est utile à savoir quand on choisit le fusible protecteur".

Naturellement 1 W.H. correspond au déplacement vertical de 360 kg (et non 3600 !) sur 1 mètre ou 1 kg sur 360 mètres.

Avec nos remerciements pour ces mises au point.

FEU DE SAINT-JEAN

Cette année Arlette TERBACH a la gentillesse de nous accueillir dans la Beauce pour célébrer le feu et la lumière.

L'itinéraire : Pour se rendre à ONVILLE N° 12 (Départementale 20).

Arrivée par A10 : Sortie ALLAINE-JANVILLE, D927 en direction de Pithiviers, D20 à gauche dans Chatillon le Roi à l'angle du Tabac. Traversée de Greneville, Guignonville, direction Charmont. La maison est à droite au N°12.

Arrivée par RN20 : Sortie ANGERVILLE, D22 en direction d'Angerville. A CHARMONT, tourner à droite (D20) en direction de Guignonville. La maison est à gauche au N° 12.

Arrivée par l'est A6 : Passer par Malesherbes, N152 en direction de Pithiviers, D927 en direction de Toury, D834 en direction de Greneville. Traverser Greneville, Guignonville en direction de Charmont (D20), la maison est sur la droite au N°12.

Organisation : Accueil à partir de 17h30

Ranger les voitures le long du trottoir, le chien aboie mais ne mord pas !

De 18h30 à 19h30 Jean DUBUIS répondra aux questions relatives au cours et Marc-Gérald CIBARD à celles concernant les activités de l'Association.

Le Feu sera allumé vers 20h.

Apporter panier pique-nique, siège ou coussin, lampe de poche.

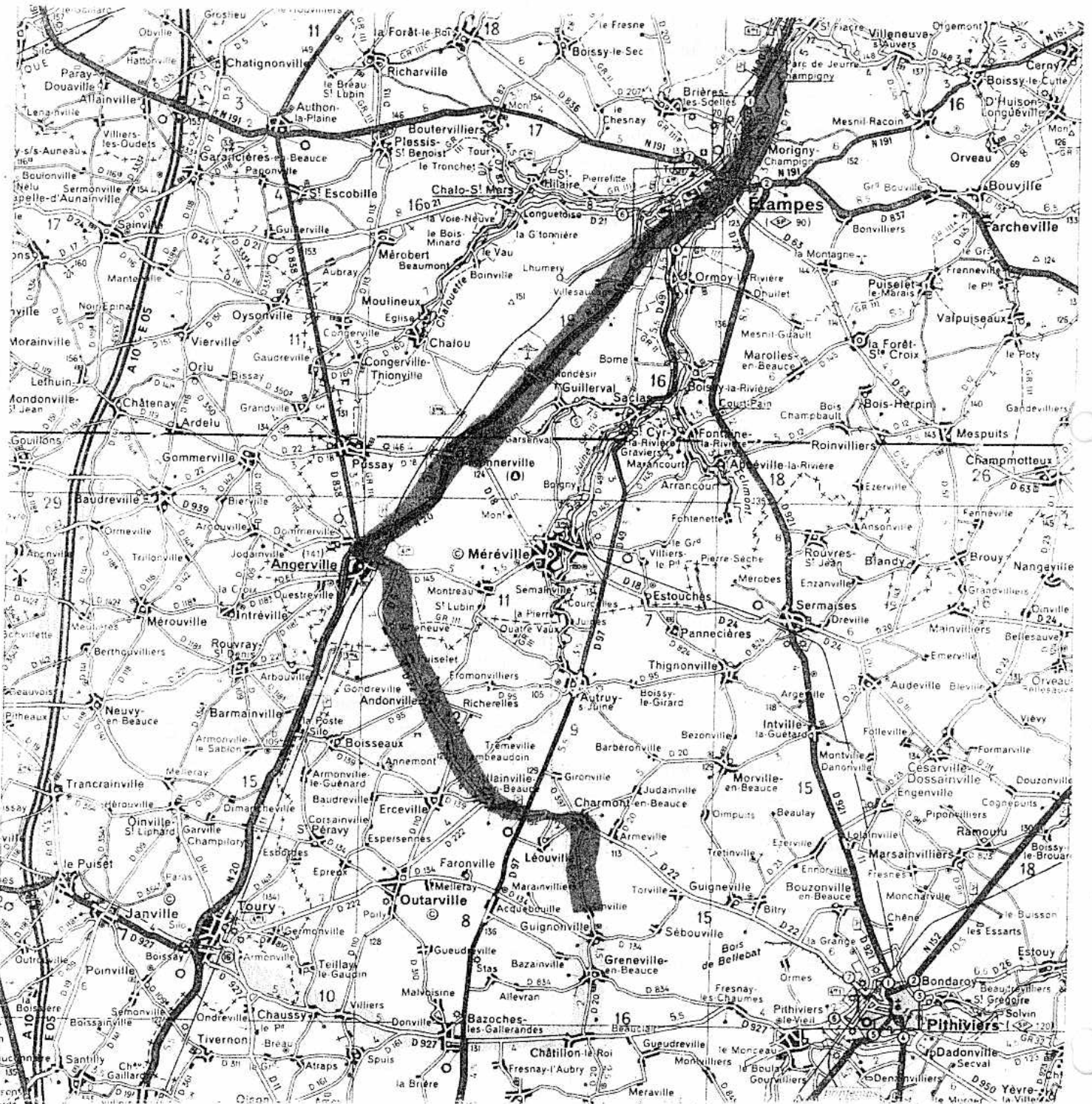
Si vous avez des talents de baladin ou de musicien nous comptons sur vous pour nous faire rêver.

Rappelons enfin que parents et amis sont toujours les bienvenus.

Il n'a pas été possible de faire le feu dans la forêt de CHARPONT comme nous avons l'habitude, car après l'invasion des chenilles que nous avons constatée l'an passé, les arbres sont en mauvaise santé et les risques d'incendie importants.

FEU DE SAINT-JEAN

Plan d'Accès



PERDUS DANS LES MEANDRES DE LA COMPTABILITE ...

Plusieurs membres de l'Association ayant eu la gentillesse de nous signaler que des erreurs de procédures faussaient les résultats comptables que nous vous avions présentés pour 1992 et 1993, nous avons immédiatement fait procéder à la vérification de notre comptabilité par un expert en la matière. Il s'agit en l'occurrence d'HENRI MUSY que tous les anciens connaissent bien puisqu'il a assuré les fonctions de Trésorier de notre Association dans le précédent Bureau et que nous remercions très chaleureusement pour l'aide qu'il vient de nous apporter.

Nous publions donc les comptes rectifiés tels qu'il les a approuvés ainsi que le texte qu'il a rédigé à votre intention. Toute l'équipe vous présente ses excuses pour cet incident et vous promet qu'il ne se renouvellera pas.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1992

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	126.530,28	AVANCE SUR COTISATIONS	112.994,00
STOCK	12.500,00	ACOMPTE SUR VENTES GROUPEES	1.858,99
DIVERS A RECEVOIR	20.515,96		
SICAV	25.109,50		
BANQUE	12.775,92	FONDS DE RESERVE	84.039,87
CCP	1.461,20		
	198.892,86		198.892,86

COMPTE DE RESULTATS AU 30 SEPTEMBRE 1992

DEBIT		CREDIT	
ACHATS GROUPES	117.291,39	VENTES GROUPEES	117.291,39
FRAIS DE PERSONNEL	289.998,21	DROITS D'ENTREE	13.200,00
ACHATS MATERIEL	29.163,02	COTISATIONS COURS	502.140,80
FRAIS DIVERS DE GESTION	197.087,51	RECETTES DIVERSES	38.383,40
FRAIS PTT TELECOM	30.495,40		
FRAIS STAGE FRANCE	2.216,75	RECETTES STAGES FRANCE	3.200,00
FRAIS STAGES ETRANGER	42.511,88	REMBOURSEMENT USA	20.000,00
FRAIS FINANCIERS	1.103,27	PRODUITS SICAV	14.618,14
VARIATION DE STOCK	5.020,00		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	54.227,26	PRELEVEMENT SUR RESERVE	60.280,96
	769.114,69		769.114,69

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1993

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	72.303,02	AVANCE SUR COTISATIONS	118.493,00
IMMOBILISATIONS EN COURS	15.288,85		
STOCK STIBINE	50.778,83		
STOCK FOURNITURES COURS	27.230,00		
DIVERS A RECEVOIR	17.578,46		
REMBOURSEMENT USA SUR FRAIS 1993	44.833,24	FONDS DE RESERVE	243.890,25
SICAV	113.508,91		
BANQUE	17.273,74		
CCP	3.588,20		
	362.383,25		362.383,25

COMPTE DE RESULTATS AU 30 SEPTEMBRE 1993

DEBIT		CREDIT	
ACHATS GROUPEES	121.672,21	VENTES GROUPEES	121.672,21
FRAIS DE PERSONNEL	2.502,00	DROITS D'ENTREE	13.200,00
FRAIS DIVERS DE GESTION	82.296,62	COTISATIONS COURS	385.172,00
FRAIS PTT TELECOM	55.399,83	VENTES JOURNAUX DOCUMENTATION	9.755,00
FRAIS STAGES FRANCE	49.740,54	REMBOURSEMENT STAGES FRANCE	22.232,00
FRAIS STAGES USA	83.393,28	REMBOURSEMENT STAGE USA	44.833,24
FRAIS FINANCIERS	218,58	VARIATION DE STOCK	14.730,00
ACHATS MATERIEL	2.500,00	PRODUITS SICAV	7.850,65
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	61.871,66		
DOTATION A LA RESERVE	159.850,38		
	619.445,10		619.445,10

EXERCICE 1992 :

"Indépendamment de quelques corrections de détail, le bilan 1992 s'améliore de 20 KF de remboursement de stage USA et de 20.515,96 F de produits à recevoir. Les erreurs antérieures provenaient de la non-reprise des comptes de régularisation 1991, et d'un manque de pratique de la "partie double", érotisme comptable s'il en est ! On remarque comme précédemment que les cotisations ont baissé plus que les frais de personnel, ce qui explique le déficit de 60.280,96 F"

EXERCICE 1993 :

"La variation positive de stock était passée à l'envers en charge, donc l'écart de 131.000 F vient en produit. L'année est forcément meilleure de 300 KF par disparition des frais de personnel, et ce malgré la baisse du nombre de cotisants. Le remboursement stage Chicago reçu en Octobre 1993 vient en produit, en contrepartie de la dépense."

HENRI MUSY

Commissaire aux Comptes à LYON

GENIES PLANETAIRES

HEURES DE JOUR

HEURES DE NUIT

GENIES	FEU	AIR	EAU	TERRE	QUINT	GENIES	FEU	AIR	EAU	TERRE	QUINT
--------	-----	-----	-----	-------	-------	--------	-----	-----	-----	-------	-------

SAMEDI 04 JUIN 1994

SATURNE	05H51	06H07	06H23	06H39	06H55	MERCURE	21H45	21H53	22H01	22H09	22H17
JUPITER	07H10	07H26	07H42	07H58	08H14	LUNE	22H25	22H34	22H42	22H50	22H58
MARS	08H30	08H46	09H02	09H18	09H34	SATURNE	23H06	23H14	23H22	23H30	23H38
SOLEIL	09H49	10H05	10H21	10H37	10H53	JUPITER	23H46	23H55	00H03	00H11	00H19
VENUS	11H09	11H25	11H41	11H57	12H13	MARS	00H27	00H35	00H43	00H51	00H59
MERCURE	12H28	12H44	13H00	13H16	13H32	SOLEIL	01H07	01H16	01H24	01H32	01H40
LUNE	13H48	14H04	14H20	14H36	14H52	VENUS	01H48	01H56	02H04	02H12	02H20
SATURNE	15H07	15H23	15H39	15H55	16H11	MERCURE	02H28	02H37	02H45	02H53	03H01
JUPITER	16H27	16H43	16H59	17H15	17H31	LUNE	03H09	03H17	03H25	03H33	03H41
MARS	17H46	18H02	18H18	18H34	18H50	SATURNE	03H49	03H58	04H06	04H14	04H22
SOLEIL	19H06	19H22	19H38	19H54	20H10	JUPITER	04H30	04H38	04H46	04H54	05H02
VENUS	20H26	20H41	20H57	21H13	21H29	MARS	05H10	05H19	05H27	05H35	05H43

SAMEDI 11 JUIN 1994

SATURNE	05H48	06H04	06H20	06H36	06H52	MERCURE	21H50	21H58	22H06	22H14	22H22
JUPITER	07H08	07H24	07H40	07H56	08H12	LUNE	22H30	22H38	22H46	22H54	23H02
MARS	08H28	08H44	09H00	09H16	09H32	SATURNE	23H10	23H18	23H26	23H34	23H42
SOLEIL	09H49	10H05	10H21	10H37	10H53	JUPITER	23H50	23H57	00H05	00H13	00H21
VENUS	11H09	11H25	11H41	11H57	12H13	MARS	00H29	00H37	00H45	00H53	01H01
MERCURE	12H29	12H45	13H01	13H17	13H33	SOLEIL	01H09	01H17	01H25	01H33	01H41
LUNE	13H49	14H05	14H21	14H37	14H53	VENUS	01H49	01H57	02H05	02H13	02H21
SATURNE	15H09	15H25	15H41	15H57	16H13	MERCURE	02H29	02H37	02H45	02H53	03H01
JUPITER	16H29	16H45	17H01	17H17	17H33	LUNE	03H09	03H17	03H25	03H33	03H41
MARS	17H49	18H06	18H22	18H38	18H54	SATURNE	03H49	03H56	04H04	04H12	04H20
SOLEIL	19H10	19H26	19H42	19H58	20H14	JUPITER	04H28	04H36	04H44	04H52	05H00
VENUS	20H30	20H46	21H02	21H18	21H34	MARS	05H08	05H16	05H24	05H32	05H40

SAMEDI 18 JUIN 1994

SATURNE	05H48	06H04	06H20	06H36	06H52	MERCURE	21H54	22H02	22H10	22H18	22H26
JUPITER	07H09	07H25	07H41	07H57	08H13	LUNE	22H33	22H41	22H49	22H57	23H05
MARS	08H29	08H45	09H01	09H17	09H33	SATURNE	23H13	23H21	23H29	23H37	23H45
SOLEIL	09H49	10H06	10H22	10H38	10H54	JUPITER	23H52	00H00	00H08	00H16	00H24
VENUS	11H10	11H26	11H42	11H58	12H14	MARS	00H32	00H40	00H48	00H56	01H04
MERCURE	12H30	12H47	13H03	13H19	13H35	SOLEIL	01H11	01H19	01H27	01H35	01H43
LUNE	13H51	14H07	14H23	14H39	14H55	VENUS	01H51	01H59	02H07	02H15	02H23
SATURNE	15H11	15H28	15H44	15H60	16H16	MERCURE	02H30	02H38	02H46	02H54	03H02
JUPITER	16H32	16H48	17H04	17H20	17H36	LUNE	03H10	03H18	03H26	03H34	03H42
MARS	17H52	18H09	18H25	18H41	18H57	SATURNE	03H49	03H57	04H05	04H13	04H21
SOLEIL	19H13	19H29	19H45	20H01	20H17	JUPITER	04H29	04H37	04H45	04H53	05H01
VENUS	20H33	20H50	21H06	21H22	21H38	MARS	05H08	05H16	05H24	05H32	05H40

SAMEDI 25 JUIN 1994

SATURNE	05H50	06H06	06H22	06H38	06H54	MERCURE	21H55	22H03	22H11	22H19	22H27
JUPITER	07H10	07H26	07H43	07H59	08H15	LUNE	22H35	22H43	22H50	22H58	23H06
MARS	08H31	08H47	09H03	09H19	09H35	SATURNE	23H14	23H22	23H30	23H38	23H46
SOLEIL	09H51	10H07	10H23	10H40	10H56	JUPITER	23H54	00H02	00H10	00H17	00H25
VENUS	11H12	11H28	11H44	11H60	12H16	MARS	00H33	00H41	00H49	00H57	01H05
MERCURE	12H32	12H48	13H04	13H20	13H36	SOLEIL	01H13	01H21	01H29	01H37	01H45
LUNE	13H53	14H09	14H25	14H41	14H57	VENUS	01H52	02H00	02H08	02H16	02H24
SATURNE	15H13	15H29	15H45	16H01	16H17	MERCURE	02H32	02H40	02H48	02H56	03H04
JUPITER	16H33	16H49	17H05	17H22	17H38	LUNE	03H12	03H20	03H27	03H35	03H43
MARS	17H54	18H10	18H26	18H42	18H58	SATURNE	03H51	03H59	04H07	04H15	04H23
SOLEIL	19H14	19H30	19H46	20H02	20H18	JUPITER	04H31	04H39	04H47	04H55	05H02
VENUS	20H35	20H51	21H07	21H23	21H39	MARS	05H10	05H18	05H26	05H34	05H42

POSITIONS PLANETAIRES

Juin 1994

POSITIONS EN DEGRES A PARTIR DU ZERO VERNAL POUR 0 HEURE GREENWICH (TU)

Le Soleil entre dans le Signe du Cancer le 21 Juin 1994 à 14h48

Entrée de la Lune
dans les signes du Zodiaque

	Jour	h/mn		Jun 1994	☾	☼	♂	♀	♂	♄	♅
♈	02-06	18h32		Me 01 ☾	338						
				J 02	351						
				V 03	002						
♉	05-06	07h15		S 04	015	073	096	107	038	216	342
				D 05	026						
♊	07-06	20h04	♈ 06h	L 06	038						
				M 07	050						
				Me 08	062						
♋	10-06	07h23		J 09 ●	074						
				V 10	086						
♌	12-06	16h30		S 11	099	080	098	115	043	215	342
				D 12	111						
♍	14-06	23h17		L 13	124						
				M 14	137						
				Me 15	150						
♎	17-06	03h49		J 16	164						
				V 17	178						
♏	19-06	06h21		S 18	192	087	097	123	049	215	342
				D 19	206						
♐	21-06	07h33	P 07h ♏ 10h	L 20	221						
				M 21	235						
				Me 22	250						
♑	23-06	06h38		J 23 ○	264						
				V 24	279						
♒	25-06	11h11		S 25	293	093	094	131	054	215	342
				D 26	307						
♓	27-06	16h45		L 27	321						
				M 28	333						
				Me 29	347						
♈	30-06	07h08		J 30 ☾	359						

DQ 01-06 à 04h03
NL 09-06 à 08h27
PQ 16-06 à 19h57
PL 23-06 à 11h34
DQ 30-06 à 19h32

La Lune Montante parcourt le Zodiaque du Capricorne aux Gémeaux inclus
La Lune Descendante parcourt le Zodiaque du Cancer au Sagittaire inclus
P = Périégée

LE PETIT PHILOSOPHE © N° 116 - Tirage 1000 ex.

Fondateur : Jean DUBUIS

Directeur de la Publication : Marc-Gérald CIBARD

Impression LPN, 12 Avenue Olivier 92250 La Garenne Colombes - © LPP 1994 Dépôt Légal Mai 1994

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs